UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

VALIDATION DE COURS DE LANGUES DANS LES CURSUS SSP

Quels enseignements ?
Des cours de langues universitaires pour 6 crédits ECTS au maximum, à savoir :

- les cours du Centre de langues de l'UNIL (modules de 3 crédits ECTS minimum uniquement) ;
- *les cours des sections de Lettres ou Théologie et sciences des religions ;
- *les cours de l'Ecole de français moderne.

* Sous réserve de l'approbation de votre choix par la Commission de l'enseignement de votre filière (demande à adresser au conseiller aux études de votre filière d'études par le biais du formulaire de « demande de validation d'un enseignement hors SSP »).

Quelles langues ?
Toutes les langues sauf la langue dans laquelle vous avez présenté votre maturité.

Comment s'inscrire ?
Inscription en 3 temps :

1. Pour les cours du Centre de langues, inscription via internet auprès du Centre de langues : www.unil.ch/cdl
   Attention, les inscriptions aux cours du Centre de langues se déroulent exclusivement dans les délais fixés par ce dernier, **avant le début de chaque semestre**.
   Pour les cours proposés ailleurs qu'au Centre de langues (p.ex. à l'Ecole de français moderne ou en Faculté des lettres), merci de vous renseigner directement auprès de la section concernée.
2. Pour chaque cours de langue, dépôt auprès de votre conseiller aux études, du formulaire « Demande de validation d'un enseignement hors SSP » disponible auprès du secrétariat du Décanat ou sur notre site Internet (www.unil.ch/ssp/page16422.html). Le formulaire doit être déposé jusqu'au vendredi de la 3ème semaine de cours au plus tard pour le semestre durant lequel l'enseignement est suivi.
3. Si votre demande de validation est acceptée, inscription par internet à l'enseignement et cas échéant à l'examen, dudit (desdits) enseignement(s), avant la clôture de l'inscription aux enseignements et aux examens.

Dans quelle partie de mon cursus ces cours sont-ils validés ?

- Psychologie : en 2ème partie (2e et 3e années) de la mineure « psychologie et ouverture à l'interdisciplinarité » ; voir plan d'études. Il n'est pas possible de valider des cours de langues dans la majeure de psychologie ;
- Sciences sociales : en 2ème partie de la majeure ; voir plan d'études.
- Science politique : en 2ème partie de la majeure ; voir plan d'études.
- Sciences du sport : en 2ème partie de la majeure ; voir plan d'études.

Les cours de langue suivis avant l'entrée dans le plan d'études concerné (c'est-à-dire avant l'entrée en 2e partie du Bachelor) ne seront pas validés. De même, les cours suivis hors plan d'études ne seront pas repris dans le plan d'études, quelle que soit l'année dans laquelle ils ont été suivis.

Possibilités de rattrapage en cas de 1er échec ?

- Cours du Centre de langues : en cas de 1er échec, le cours doit être à nouveau suivi ;
- Enseignements dans d'autres Ecoles / Facultés : conditions de rattrapage fixées par les Ecoles / Facultés concernées.

Pour plus d'informations, merci de vous adresser à votre conseiller aux études.

Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)
Décanat S.S.P.

Tél.+41 21 692 31 00 | Fax.+ +41 21 692 31 15